

Réunion bureau 6/06/2020

Présents :

Jean-François Costa
Michel Koeniger
Michel Soudière
Francis Marchand
Philippe Heinz

Invité : Jean-Marie Heppe

Désignation des référents :

Hangar : Jean-Marie Heppe.
Mouillages : Francis Marchand, Michel Koeniger.
Entretien des moteurs : Philippe Heinz, Eric Scandella
Animation-intendance : Michèle Barbaras, Philippe Buisset

Autorisation de naviguer.

Depuis le 2 juin la navigation est autorisée.

Etat de la zone de mouillage et des bouées.

Rappeler le respect des 20 mètres entre chaque mouillage.

Calendrier et modalités de mises à l'eau des bateaux,

Pas de mise à l'eau officielle cette année

Chacun est libre de mettre son bateau et assure la responsabilité de son bateau en cas de baisse du niveau du lac. Eviter les week-ends où il y a beaucoup de monde.

L'utilisation de l'Aloa est gratuite cette année pour les membres licenciés du club.

Inscription sur le site.

Chaque utilisateur s'engage à le désinfecter après usage et à signaler d'éventuels problèmes à un membre du bureau

Moteur révisé

Une cage de protection de l'hélice a été ajoutée.

Etat des lieux (nettoyage, remise en ordre si besoin...)

Abords et chalet : inutile mais prévoir le changement de revêtement de sol. Hangar : évacuation de la fibre de verre, proposition de don de vieilles planches à voile.

Organisation des régates.

Annulation

Journées conviviales

On attend l'évolution de la législation.

Calendrier navette.

6cv utilisable par tout le monde.

A priori la location de canoës ne sera pas ouverte cette année.

Jean-François propose d'assurer des permanences de 9h à 18h avec le moteur électrique et l'annexe bleue.

Listes d'attente (membres et places de hangars)

Membres

9 membres n'ont pas renouvelé leur cotisation

Hangars

Le stockage des éventuelles annexes et remorques est possible s'ils ne dépassent pas de l'emplacement du bateau.

Chaque utilisateur du hangar s'engage à nettoyer ses déchets et à emmener la poubelle si elle est pleine.

Chaque utilisateur s'engage à signaler s'il cause ou constate un problème sur du matériel du club.

3 personnes en attentes pour les hangars.

Demandes d'utilisation des mouillages du club. 20 euros/semaine ou adhésion au club.
6m maximum, licence FFV en cours.